

Lyon, 25 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno Bernard élu 1^{er} vice-président du GART.

Le Président de la Métropole de Lyon et du Sytral, l'autorité organisatrice du réseau TCL, devient ainsi le 1^{er} vice-président écologiste du Groupement des Autorités Responsables des Transports. Le GART regroupe les collectivités territoriales depuis 1980 pour agir en faveur du développement des transports publics et des alternatives à la voiture individuelle. Bruno Bernard, souhaite agir pour le développement des transports publics, « les grands oubliés du plan de relance du gouvernement ».

Après son élection, Bruno Bernard déclare : « *La grande utilité du GART est d'oeuvrer au-delà des clivages partisans, pour la cause des transports en commun et des mobilités du quotidien. Je mettrai tout le poids de la Métropole de Lyon et du Sytral au service de nos plaidoyers communs. La priorité actuellement est compenser les pertes économiques de nos réseaux, et sur ce point l'État n'est pas au rendez-vous. Rien que sur l'année 2020, ces pertes sont estimées à hauteur de 1,4 milliards d'euros hors Île-de-France, et pour le moment le gouvernement ne nous promet que 750 M€ d'avances remboursables. Au-delà le plan de relance flèche 9 milliards pour l'hydrogène et l'avion vert mais seulement 330 M€ vers les réseaux de transports urbains hors Île-de-France, soit l'équivalent de deux stations de métro. Au moment où l'État oblige les métropoles à mettre en place des Zones à Faibles Émissions (ZFE) pour lutter contre la pollution, il faut des moyens massifs pour offrir des alternatives à la voiture pour tous les habitants.* »

Sur le territoire de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard a d'ores et déjà annoncé l'élargissement et l'amplification de la ZFE pour parvenir à ce que le parc automobile soit à la fois réduit et dépollué. D'ici la fin du mandat, seuls les véhicules disposant des vignettes Crit'Air 0 et 1 seront autorisés dans le périmètre de la ZFE, soit 30% du parc actuel.

Comme Président du Sytral, il a fait voter **la gratuité des transports en commun** pour les bénéficiaires du RSA et leurs enfants dès le 1^{er} janvier prochain et annonce **un plan de mandat de plus de 2,5 milliards d'euros**, le plus important jamais décidé par le Sytral.